

Acte de décès de BOUGON Charles François [114]

Du trente et unième jour du mois de mai, l'an mil huit cent soixante-dix-huit, à sept heures du soir, acte de décès de Charles François BOUGON, décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré, en son domicile à Eletôt, aujourd'hui à six heures du soir, journalier, âgé de soixante-seize ans, né à Ancretteville sur mer le vingt-deux ventôse an dix de la République française, fils de Pierre Jean BOUGON et de Marie Anne HACHE, tous deux décédés, veuf de feu Rose Félicité NOËL, avec laquelle il avait contracté mariage en cette commune le dix octobre mil huit cent vingt-six. Sur la déclaration à nous faite par Prosper Hélie BOUGON, journalier, âgé de quarante ans, fils du défunt, et par Eugène Albert SAMPIC, instituteur, âgé de trente-deux ans, ami du défunt, demeurant tous deux à Eletôt, lesquels ont signé après lecture faite le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous, maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signature : SAMPIC, BOUGON